

AIDE

Comment procéder aux inscriptions de vos élèves ?

Le principe consiste à créer les candidats pour ensuite leur attribuer des passages individuels, duos, groupes.

Documents candidats et musiques

Les dossiers candidats ainsi que les musiques des passages sont dématérialisés.


Tous les documents sont envoyés sous forme de fichiers numériques au site d'inscription.

Définition des termes et icônes utilisés:

- **Téléverser** :

Transférer un document de votre ordinateur vers le site d'inscription (icône )

- **Télécharger** :

Transférer un document depuis le site d'inscription vers votre ordinateur (icône )

- **Supprimer** :

Supprimer un document qui a été téléchargé sur le site d'inscription (icône )

Chaque école / professeur doit téléverser les fichiers d'identité et d'attestation majeur ou mineur pour chaque candidat participant au concours, ainsi que les fichiers musique au format **mp3** pour chaque passage inscrit.

Documents candidats : attestation, pièce d'identité

Les attestations et les pièces d'identité seront **validées** par le bureau de l'ARDRA qui vérifiera la conformité des documents avec les informations inscrites pour le candidat.

Les attestations étant préremplies, leur téléchargement et téléversement une fois signé ne sont possibles qu'après inscription du candidat pour un passage, tandis que la pièce d'identité peut être téléversée à l'avance ; cette dernière est conservée d'une année sur l'autre.


Document musique : fichier mp3

Un fichier au format **mp3** devra être téléversé pour chacun des passages inscrits. Le jour du concours, ce fichier sera utilisé par la régie du théâtre, il convient donc de soigner la qualité des enregistrements.

A la différence des documents candidats, le professeur procédera à la validation du document musique dans les onglets **INDIVIDUELS / DUOS / GROUPES** pour chacun des passages. Pour valider un document musique que vous avez téléversé et qui convient au passage, il faut sélectionner le passage dans la liste concernée et cliquer sur le bouton « Valider la musique » qui ouvre un formulaire affichant les informations et consignes détaillées.

Les inscriptions seront réputées complètes lorsque les « documents candidats » et « musique » auront été validés. Conformément au règlement, le paiement des droits d'inscription terminera la procédure d'inscription.

Remarque

Que ce soit pour les « documents candidats » ou les « documents musique », un document validé ne peut plus être remplacé par un autre téléversement. Seul son téléchargement reste possible pour un contrôle éventuel, seule l'icône  étant affichée.

Description des onglets du menu

ECOLE

Vous accédez à un formulaire d'édition (modification) des informations de votre école.

PROFESSEURS

Vous accédez à la liste des professeurs de votre école. Vous pouvez en ajouter (Nouveau), modifier ou supprimer le professeur sélectionné. Les commandes Editer ou Supprimer sont actives après sélection d'un professeur dans la liste.

Remarque : le principe de sélection s'applique pour toutes les listes (candidats, individuels, duos et groupes).

CANDIDATS

Vous accédez à la liste des candidats de votre école. Vous pouvez en ajouter (Nouveau), en modifier (Editer) ou supprimer. Les commandes Editer ou Supprimer sont actives après sélection d'un candidat dans la liste.

Chaque ligne de la liste candidat contient les informations de ses passages inscrits :

ind = nombre de passages en individuel

duo = nombre de passages en duo

grp = nombre de passages en groupe

Le montant de l'inscription du candidat est affiché.

Chaque ligne se termine par les colonnes C.N.I. et Attestation, qui contiennent les icônes définies ci-dessus.

En cas de dépassement des 3 passages physiques pour un candidat, un message d'alerte en rouge est affiché. La conformité au règlement nécessite de supprimer un passage pour ce candidat.

La dernière ligne en fin de liste résume les diverses informations pour l'école.

INDIVIDUELS / DUOS / GROUPES

Ces onglets permettent de lister et créer, modifier ou supprimer les divers passages en individuel, duo et groupe.

Chaque ligne se termine par la colonne Musique, qui contient les icônes correspondantes.

RESUME

Vous trouverez sous cet onglet un récapitulatif des inscriptions de votre école ainsi que les montants de cotisations professeurs et d'inscriptions.

DOCUMENTS

Outre l'export Excel qui fournit une liste détaillée des passages que vous aurez inscrits, vous pourrez télécharger les attestations préremplies pour signature et téléversement.